



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2026_02_004**

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS

Date de Convocation : 26/02/2026 Date d’Affichage : 26/02/2026

Nombre de conseillers communautaires

En exercice : 37 - Présents : 21 - Pouvoirs : 1

Votants : 22 - Absents : 15

Pour : 22 - Contre : 0 - Abstentions : 0

L’an deux mil vingt-six, le six mars à 10h30, le conseil communautaire légalement convoqué s’est réuni à Brando sous la présidence de Monsieur Patrick Sanguinetti, Président de la communauté de communes du Cap Corse.

Etaient présents : 21 : ALBERTINI Laurent ; BACCARELLI Dominique ; BONCOMPAGNI Mireille ; BURRONI Alain ; CATONI Catherine ; FANTOZZI Marie-Jeanne ; GRAZIANI Marie-Hélène ; MAZOTTI Francis ; MORGANTI Jean-Toussaint ; PARDINI Audrey ; PERETTI Michel ; PIERALLI Marie-José ; QUILICI Nicolas ; QUILICI Patrice ; RIMATTEI Pierre ; SANGUINETTI Patrick ; SANTUCCI Anne-Laure ; SIMONETTI Mélanie ; VILLORESI Raphael ; VIVONI Ange-Pierre ; VUILLAMIER Jean-Marcel.

Absents ayant donné pouvoir : 1 : FANTOZZI Jean-Michel à SANTUCCI Anne-Laure.

Etaient absents : 15 : ANTONA-POLIDORI Madeleine ; CHOLET-ALLEGRI THIERRY ; DAMIANI Marcel ; DOMINICI Jean-Marie ; DOUMAS Gerald ; ESPOSITO Nathalie ; GIORGI Anaïs ; GIROLAMI ép. GUELFY Paulette ; GIULIANI Jean-Alfred ; GUILLERM Bernard ; LABADIE Julia ; MICHELI Thomas ; ORLANDI François ; SUSINI Ghjuvan-Matteu ; TILLIER Christian.

Jean-Marcel VUILLAMIER a été élu secrétaire de séance conformément à l’article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Le Président expose au conseil communautaire,

Aux termes de l’article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l’assemblée délibérante qui détermine ainsi l’effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Par ailleurs, les articles L.2313-1 et R.2313-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) imposent la tenue d’un « état du personnel » dont le contenu encadré par l’instruction budgétaire et comptable M57 et l’obligation de joindre en annexe au budget primitif et au compte administratif.

Enfin, le conseil communautaire adopte tout au long de l’année des délibérations de création, modification ou suppression d’emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents. Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d’un tableau reprenant l’ensemble des emplois permanents de la collectivité.

La proposition de Monsieur le Président est mise aux voix.

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 313-1 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2313-1, R.2313-3, R2313-8 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application des articles 4 et 6 e la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu la délibération n°2024_05_0012 du 6 juin 2024 portant tableau des effectifs des emplois permanents ;

Considérant le besoin de la collectivité territoriale de disposer d'un tableau des effectifs des emplois

Vu l'avis du comité social territoriale en date du 05 mars 2026.

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, décide :

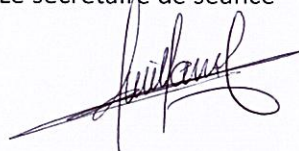
- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité, à compter du 09 MARS 2026 comme suit :

N° + date de la délibération créant l'emploi	Emploi susceptible d'être pourvu par un contractuel	Filière	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Libellé de l'emploi	Service d'affectation	Temps de travail	Emploi pourvu : vacant
2018_06_0003 du 23/11/2018		Administratif	A	Attaché	Attaché territorial	Responsable des affaires juridiques et politique du tourisme	Service administratif	TC	Pourvu
2022_02_0002 du 23/03/2022		Administratif	A	Attaché	Attaché territorial	Responsable comptabilité et finances	Service administratif	TC	Pourvu
2021_04_0007 du 16/11/2021		Administratif	A	Attaché	Attaché principal	Directrice des services	Service administratif	TC	Pourvu
2025_04_009		Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Assistant de direction et rh	Service administratif	TC	Pourvu
22/07/2016		Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème classe	Assistant de direction et rh	Service administratif	TC	Vacant
2025_04_009		Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Assistant comptable	Service administratif	TC	Pourvu
2025_04_009		Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Animatrice du tri-sélectif et chargée de communication	Service Technique	TC	Pourvu
2025_04_008		Administratif	C	Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ère classe	Chargé de suivi administratif et assistant de prévention	Service Technique	TC	Pourvu
2025_04_006		Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint animation principal 1ère classe	Référente politique jeunesse et culturelle	Service administratif	TC	Pourvu
2023_10_0002 du 20/10/2023		Animation	C	Adjoint d'animation	Adjoint animation principal 2ème classe	Animation	Service administratif	TC	Vacant
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Chauffeur-riporteur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chauffeur-riporteur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Chauffeur-riporteur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Chauffeur-riporteur	Service technique	TC	Pourvu

		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Vacant
		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
2022_02_004 du 23/03/2022		Technique	A	Ingénieur	Ingénieur	Responsable des services techniques	Service technique	TC	Pourvu
2024_10_0013		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
2024_10_0013		Technique	C	Adjoint technique	Adjoint technique	Chauffeur-rieur	Service technique	TC	Pourvu
2022_02_004 du 23/03/2022		Technique	B	Technicien	Technicien	Responsable des services techniques	Service technique		Vacant
2021_02_0006		Technique	C	Agent de maitrise	Agent de maitrise	Coordonnateur du service de collecte des déchets	Service technique	TC	Vacant

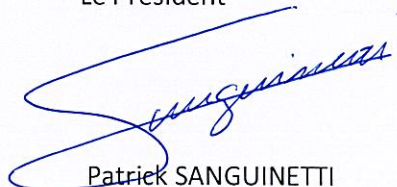
- **D'ABROGER** la délibération n°2024_05_0012 du 6 juin 2024 fixant le tableau des effectifs des emplois permanents à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération ;
- **D'APPROUVER** le tableau des effectifs tel que figurant en préambule à la présente.
- **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois créés, au budget de la Collectivité, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Le secrétaire de séance



Jean-Marcel VUILLAMIER

Le Président



Patrick SANGUINETTI

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le 13/03/2026



ID : 02B-200042943-20260306-2026_02_004-DE